

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I: RENSEIGNEMENT SUR LE PRODUIT: BIOSOLV EN GEL

Utilisation: Puissant dégraisseur 100 % actif.
Fabricant : Unica Canada Inc
90, J.A. Bombardier
Boucherville, (Québec)
(450) 655-8168
Classe du produit selon SIMDUT : D2B, B3
Téléphone Urgence (Seulement) Canutec:(613) 996-6666

SECTION II: INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>INGRÉDIENTS</u>	<u>Conc % P/P</u>	<u>Cas/UN</u>	<u>CL50</u>	<u>DOSE LETHALE</u>
Orange Terpène	60 – 100	68647-72-3	N/D	4400 mg/kg (rat-oral)

SECTION III: CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect: Gel jaune à brun transparent
pH : Sans objet
Viscosité (25°C): nulle
Densité (20°C):0.82 – 0.86
Solubilité dans l'eau: oui, Émulsion

Point d'ébullition: N/D
Point de congélation: Inférieur à 0°C
Pression de vapeur: 1.99 mmHg
Densité de vapeur(Air = 1): N/D
Taux d'évaporation: Inférieur à 1 @ 20°C
Coefficient de répartition: N/D

SECTION IV: RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Point d'éclair, méthode :	Coupe ouvert : 50 °C
Inflammabilité :	Combustible, la structure du gel limite la combustibilité du produit.
Seuil d'inflammabilité:	Maximal = N/D Minimal = N/D
Moyen d'extinction:	Dioxyde de Carbone (CO ₂), mousse chimique
Température d'auto-inflammation:	N/D

SECTION V: DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable en condition normale d'utilisation.
Incompatibilité avec autres substances:	Matières Oxydantes, Pentafluorure d'iode avec le tetrafluoroéthylène
Réaction de polymérisation:	Aucune.
Produit dangereux provenant de la décomposition:	Dioxyde de carbone

SECTION VI: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES DU PRODUIT:

Effets de l'exposition aiguë sur les voies d'administration.

Contact oculaire:	Irritation sous contact direct et les vapeurs peuvent irriter les yeux.
Contact dermique:	Ce produit dégraisse et assèche la peau.
Inhalation:	Les vapeurs d'orange peuvent irriter le nez et la gorge.
Ingestion:	Peut causer des maux de tête, des nausées, vomissement.

Effets de l'exposition chronique: N/D

Cancérogénicité:	Non
Mutagénicité:	Non
Tératogénicité:	Non
Synergie:	Non
Sensibilisant:	Non

SECTION VII: MESURES PRÉVENTIVES:

Protection oculaire:	Lunettes protectrices.
Protection respiratoire:	Dans des conditions normales d'utilisation, il n'y a aucun problème.
Protection dermique:	Gants de caoutchouc et vêtements protecteurs (bottes et chapeaux).
Installation Technique:	Ventilation locale ou générale.
Mesures en cas de fuites:	Absorber la fuite avec des absorbants solides, (vermiculites ou bran de scie). Rincer avec beaucoup d'eau.
Élimination des déchets:	Se conformer aux lois sur les rejets de déchets, locales, provinciales et fédérales.
Manutention et entreposage:	Conserver dans un récipient ferme dans un endroit sec, frais à l'abri de la chaleur.
Méthode spéciale:	Arroser avec de l'eau les contenants exposés au feu pour les garder au frais.

SECTION VIII: PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer avec de l'eau pour au moins 15 minutes en gardant les yeux grands ouverts. Consulter un médecin sans délai.
Contact dermique:	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau atteinte avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation persiste.
Ingestion:	Donner 1 à 2 verres d'eau ou de lait si personne consciente. Ne pas faire vomir , consulter un médecin immédiatement.
Inhalation:	Amener la victime à l'air frais. Administer de l'oxygène ou la respiration artificielle si nécessaire.

SECTION IX: PRÉPARATION PAR:

UNICA CANADA Inc.

Tél : (450) 655-8168

Fax : (450) 655-4411

Date: 8 mai 2016

N.B. UNICA CANADA Inc croit que les données soumises sont exactes à la date ci-haut, mais décline toutes responsabilités en ce qui concerne l'utilisation de ces données.

N.D. Non disponible